

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#72
DECEMBRE
2022

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER

L'eau en gestion publique au 1^{er} janvier 2023

p.14

EN ACTION

L'équipe renfort DSHE sur tous les fronts

p.20

C'EST PRATIQUE

Créer une couronne de Noël végétale



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#72
DÉCEMBRE
2022



Chantier canalisation eau potable (Lyon 1^{er})

De gauche à droite, au dernier rang :
Eddie Brun (entreprise Albertazzi),
Laurent Chapellon (direction Cycle de
l'eau, ressources techniques Centre), deux
compagnons de l'entreprise Albertazzi ;
au milieu : Christophe Jibard (direction Cycle
de l'eau, ressources techniques Ouest) ;
au premier rang : Yoann Viraud et Alain
Eymard (Eau du Grand Lyon), Marc Marcastel
(direction Cycle de l'eau, ressources
techniques Centre)

03

ACTUS

08

DOSSIER

L'eau en gestion
publique au
1^{er} janvier 2023

13

LA DATA

Effectifs
métropolitains :
les chiffres

14

EN ACTION

L'équipe renfort DSHE
sur tous les fronts

16

REGARDS CROISÉS

Pour des agents
bien équipés

18

POINT D'INTERROGATION

L'alerte éthique, un
nouveau dispositif au
service de la probité

19

EN PERSONNE

Ma chamane
bien-aimée

20

C'EST PRATIQUE

Créer une couronne
de Noël végétale

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORTS



DÉCODER LES SIGLES DES DÉLÉGATIONS

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux

RÉFÉRENTS



Direction Générale des Services

Direction Communication externe :

Eau et assainissement :
Amandine Dupré
Écologie : Cécile Bracco
Gestion des déchets nettoyage :
Ingrid Mourier
Énergie-développement durable :
Vérène Saint-André
Voirie-végétal : Karine Lalo
Direction Prospective et dialogue public :
Léna Palenius

Délégation

Développement responsable

Direction Valorisation territoriale
& relations internationales :
Stéphanie Weill
Direction Innovation numérique
& systèmes d'information :
Julien Veaux

Délégation Solidarités,

habitat et éducation

Marie Slachetka / Madeleine Aufrand

Délégation Ressources humaines

et moyens généraux

Mission projets transversaux
et communication :
Aurélié Giron / Bénédicte Mouton
Service Documentation :
Cécile Ducharne



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE

20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87

communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Jennifer Schies, Véronique Riffault,
Yves Estève, Émeline de Suremain

Crédit photos

Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,
Éric Soudan, Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



BUDGET PARTICIPATIF DES COLLÈGES : LE RÔLE CLÉ DU COMITÉ TECHNIQUE



Depuis la rentrée 2022, la Métropole expérimente un budget participatif dans 5 collèges du territoire. Elle financera les projets imaginés par les élèves sur des thématiques d'aménagement et d'équipement de locaux ou d'espaces extérieurs. Le 10 novembre, un comité technique s'est réuni pour analyser les dossiers soumis par 4 collèges. Il est composé d'agents de 3 directions : Nicolas Naud, Marie-Lise Audibert-Albano, Corinne Tannier et Pascale Gelly à la direction de l'Éducation (DSHE), Myriam Bonneton-Borrel, Cédric Ansart et Raphaël Couturier à la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG) et Frédéric Raynouard à la direction Pilotage urbain (DUM).

Ils étudient plusieurs critères : dispositif participatif, respect de l'écologie, de la conformité réglementaire des équipements, du budget et maintenance induite, etc. Les équipes suivront également la mise en œuvre des réalisations durant l'été 2023. À l'Hôtel de Métropole, le 22 novembre, les élèves et adultes référents des 4 établissements ont présenté leurs projets devant un jury constitué de Vice-présidents de notre collectivité, d'un représentant de l'Académie, de parents d'élèves et de représentants du COMET Jeunes. À la suite de cette expérimentation, un appel à projets sera lancé dans les prochains mois auprès des 82 collèges publics du territoire.

SI JE FABRIQUAIS MOI-MÊME MON SAPIN ?

Cette année, découvrez la vidéo tuto commandée par le service communication déchets/nettoyement pour fabriquer votre sapin alternatif à base de végétaux et de matériaux réutilisés :



DU 4 AU 18
JANVIER
2023



Il y a forcément un point de collecte près de chez vous !

**Je recycle
mon sapin**
pour qu'il soit composté !

Si vous optez pour un sapin naturel, vous pourrez le recycler pour qu'il soit composté du 4 au 18 janvier 2023 dans les points de collecte mis en place sur tout le territoire.

LE POINT SUR LES RENCONTRES MÉTROPOLITAINES



Plus de 350 agents de toutes les délégations se sont portés volontaires pour participer aux Rencontres métropolitaines. Un grand merci à tous ceux qui ont accueilli l'équipe projet sur leurs lieux de travail. Plusieurs temps collectifs, dont les premières formations sur les compétences de notre collectivité, seront organisés dans les semaines à venir : l'occasion de mieux faire connaissance !



FORMULAIRE DE DROIT À L'IMAGE

Le droit à l'image exige le consentement de la personne photographiée ou filmée avant toute diffusion de son image. Notre collectivité ayant développé une diversité d'outils de communication interne, il est nécessaire de procéder à la mise à jour des fichiers spécifiant votre consentement. Nous vous invitons à remplir le formulaire sur Comète > Communication interne. Sans action de votre part d'ici le 30 janvier 2023, votre consentement sera considéré comme tacite. Une Info RH sur ce sujet est jointe à votre bulletin de paie de décembre.



INTERNATIONAL

EN DIRECT DE MONTRÉAL

Fin novembre, plusieurs élus et agents de la Métropole sont intervenus, dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, au colloque « Villes vers l'équité » afin d'explorer le rôle transformateur des municipalités

et des métropoles en matière de lutte contre les discriminations. Le service Diversité (DRHMG) a travaillé plus d'un an à l'organisation de cet événement avec ses homologues de la Ville de Montréal.

ÉDUCATION

ACCÈS GRATUIT À DES PROTECTIONS PÉRIODIQUES DANS LES COLLÈGES

Depuis le mois de novembre, les collégiennes de 21 établissements scolaires de la Métropole ont accès gratuitement à des protections périodiques grâce à la présence de distributeurs dans les sanitaires. L'installation de ces distributeurs

s'accompagne de la distribution, à l'ensemble des élèves - filles et garçons - de 6^e et 5^e de ces établissements, d'un guide expliquant ce que sont les règles. Cette expérimentation, portée par la direction RSE & Préventions (DRHMG), entend faciliter l'accès



@Laurence Danière

aux protections, mais également normaliser le discours autour des règles, sujet qui reste encore tabou pour de nombreux jeunes.

LITTÉRATURE

109 AGENTS INSCRITS AU COMITÉ DE LECTURE DU PRIX SUMMER 2023



Toutes les délégations sont représentées et 89 % de ces lecteurs sont des femmes ! Chacun a désormais jusqu'au 21 février pour lire les cinq romans sélectionnés pour cette édition. Tous en discuteront au cours de rencontres programmées et animées par Bénédicte Soulat, chargée de mission à la direction Culture et vie associative (DDR). Le vote final regroupant l'ensemble des comités de lecture des bibliothèques de la Métropole est fixé au 3 mars 2023, en amont de la Fête du livre de Bron.

DÉCÈS

Farida Blizak, agent d'accueil au collège Molière à Lyon 3^e, nous a quittés le 12 octobre 2022. Discrète, efficace et agréable, Farida avait le souci du travail bien fait et était très appréciée de ses collègues et des élèves. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.



CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX AGENTS

LUNDI 16 JANVIER 2023
AU MUSÉE DES CONFLUENCES



16 JANVIER :

MÉDAILLES & VŒUX

Après deux cérémonies organisées en distanciel sur Comète en 2021 et 2022, les vœux 2023 se tiendront en présentiel au musée des Confluences le lundi 16 janvier de 12h à 14h. Cette cérémonie sera précédée de la remise des médailles, en présence du Président et de la Directrice générale des services. Les agents médaillés sont donc prioritaires cette année pour assister à cet événement.

Les places étant limitées, une inscription est requise pour accéder à la cérémonie en présentiel. Pour vous inscrire, flashez le QR-code ou rdv sur : <https://evenement.grandlyon.com>



L'événement sera également diffusé en live sur Comète et accessible en replay.



3 FÉVRIER À 11H11 :

WEBINAIRE L'INSTANT MÉTROPOLÉ

Ce rendez-vous interne aura pour thème la sobriété énergétique.

CONSTRUCTION

LIVRAISON DES DEUX PLUS GROS CHANTIERS DE LA DPEB

Deux constructions d'envergure, engagées en 2020, ont été réceptionnées coup sur coup la deuxième quinzaine d'octobre par la direction Projets et énergie des bâtiments (DPEB/DTEE) : le nouveau siège du Centre International



@Kevin Bay

de Recherche sur le Cancer à Gerland (photo) et le bâtiment INL-CPE (recherche et enseignement supérieur) à Villeurbanne. Elles ont pour points communs d'avoir été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon par la direction Action et

transition économique (DDR), d'être des bâtiments destinés entre autres à la recherche, d'avoir été cofinancés, mais également d'être les deux projets de construction les plus importants dans le portefeuille d'opérations de la DPEB.

SOLIDARITÉ

OPÉRATION REBOOT 2022

Près de 200 matériels informatiques collectés, cette année encore, au profit de l'association Emmaüs Connect et des exclus du numérique. Un grand merci à tous les donateurs, ainsi qu'à la DINSI et à la Communication interne pour l'organisation de cette 2^e édition.

VÉGÉTAL

« À LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE »

Comme l'explique ce dicton bien connu des jardiniers, dès le 25 novembre, c'est le moment de s'occuper des plantations pour les équipes de la direction adjointe du Patrimoine végétal (DGEEP). Cet hiver, sur tout le territoire métropolitain, les agents du service Nature et Fleuves vont planter 3 952 arbres d'alignement. Chaque année à cette saison, les agents du service Parcs et Jardins plantent entre 2 000 et 3 500 végétaux. Au Parc de Parilly, après l'abattage pour des raisons de sécurité de 120 tilleuls en juillet, la replantation de l'allée Charretière a été planifiée : « Elle passe en premier lieu par une préparation des sols. Ce travail important nécessite de décompacter de très grandes surfaces et d'apporter de grosses quantités de matière organique, pour permettre aux futurs arbres et arbustes de s'ancrer durablement. La période de plantation va s'étaler du 22 novembre à fin janvier.



© Hind Nait Barka

Illustration de l'allée Charretière au Parc de Parilly dans 10 ans après plantation.

Le tuteurage, le paillage des massifs et la protection par pose de clôtures interviendront de février à mars 2023. Au total, ce sont près de 250 arbres, 600 arbustes et 1 500 arbustes bas, vivaces et couvre-sol qui seront installés », explique Mathieu Lamure, responsable de l'unité Espaces naturels. Le projet propose des plantations beaucoup plus diversifiées favorisant la biodiversité et multipliant les chances de reprise des arbres face à des conditions climatiques de plus en plus hostiles.

URBANISME

MODIFICATION N°3 DU PLU-H ADOPTÉE AU CONSEIL DU 21/11

Cette modification est l'aboutissement de 2 ans de travail intense des équipes de la direction Planification & stratégies territoriales (DUM) et de leurs partenaires. Ce sont 118 points d'évolution qui ont été apportés au document initial. Comme toutes les délibérations, elle sera exécutoire sous un mois et permettra de construire mieux dans un environnement protégé, en adéquation avec les enjeux environnementaux.

PODCAST



LES AGENTS AU MICRO DE L'OREILLE INTERNE

Au sommaire de ce nouvel épisode : la semaine européenne de réduction des déchets avec Fabien Guidon, les modalités de vote des élections professionnelles expliquées par Audrey Bonnard et Marie-Cécile Richagneux et focus sur les assistantes maternelles avec Camille De Laroche et Arielle Delmas.

Pour écouter le podcast, flashez :



PRÉVOYANCE : AUGMENTATION AU 1^{ER} JANVIER 2023

La Métropole a mis en place un contrat collectif de prévoyance avec le Groupe VYV-MNT, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025, destiné exclusivement aux agents de la fonction publique territoriale. Ce contrat protège tous les agents adhérents d'une perte de ressources conséquente en leur assurant notamment une protection financière en cas d'arrêt maladie, de mise en retraite pour invalidité, de perte de retraite ou de décès. Après 3 ans de maintien du

taux de cotisation, le prestataire a annoncé une évolution tarifaire de 13 % en 2023. Une Info RH sur ce sujet a été jointe à votre bulletin de paie de novembre.

Le service Action et innovation sociale propose une hotline temporaire afin de répondre à vos questions jusqu'au 28 février 2023 : les mardis et jeudis matins de 9h à 11h au 04 26 99 34 00.

➔ **Contact : prevoyance@grandlyon.com**

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

54 agents ont participé (en présentiel et en visio) au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 10 novembre 2022 organisé par le service de la communication interne.



Soukaina Alami, DDR DINSI • **Céline Arguimbau**, DRHMG DRH • **Pauline Armand**, DSHE DPPE • **Pauline Arnaudon**, DPIAF DFCG • **Karen Arousstamian**, DTEE DED • **Clotilde Barbot**, DDR DIE • **Bénédicte Benedetti**, DDR DINSI • **Elodie Berchoux**, DRHMG DRH • **Clémentine Bernon**, DVMAP SCI • **Melynda Bevis**, DRHMG DRH • **Adeline Blachon**, DSHE MDM Vénissieux Sud • **Ghozlène Boukoum**, DSHE DVE-DAES • **Merlin Breaud**, DTEE DR • **Delphine Causeur**, DSHE MDM Tassin • **Jennifer Cazeau**, DSHE DR • **Adèle Chambord**, DSHE MDM Villeurbanne • **Manon Chavet**, DRHMG DR • **Laurie Clet**, DSHE MDM Vénissieux Sud • **Laura Crochat**, DSHE DPPE • **Juliette Della Rossa**, DSHE MDM Vénissieux Sud • **Vladimir Di Spigno**, DSHE Collège Gilbert Chabroux • **Rodolphe Drangorski**, DUM DM • **Camille Dubois**, DTEE Energie climat • **Laurianne Dupont**, DTEE DED • **Dominique Faivre**, DRHMG DLMG • **Juliette Fontaine**, DSHE MDM Lyon 3 • **Astrid Frangulian**, DRHMG DPM • **Sarah Gauer**, DRHMG DRSEP • **Chloé Giessner**, DDR DVTRI • **Charlène Gontier**, DRHMG DR • **Emeric Grégoire**, DDR DR • **Carine Henon**, DPIAF DAAJA • **Pierre Hubert**, DDR DR • **Vincent Jadot**, DVMAP SCI • **Noura Lenoir**, DGEEP DR • **Sumeet Kumar**, DSHE Collège Gilbert Chabroux • **Paul Lambelin**, DTEE DED • **Flavio Louet**, DDR Musée Lugdunum • **Sarah Mandeville**, DSHE MDM Caluire • **Karim Merrouche**, DTEE DAEA • **Alienor Moriceau**, DTEE DEEE • **Fanny Paillon**, DSHE MDM Lyon 9 • **Amélie Queuche**, DSHE MDM Lyon 7 • **Anjy Randriamalala**, DTEE DED • **Lucie Rebour**, DVMAP SCI • **Emmanuel Serin**, DRHMG DR • **Anna Souppe**, DSHE DR • **Megann Stephan**, DSHE DHL • **Julia Tatu**, DSHE DPPE • **Néryman Teimzit**, DSHE MDM Vénissieux • **Marie Vartanian**, DVMAP SCI • **Louanne Venditelli**, DSHE DR • **Sandra Ventura**, DSHE territoire Rhône Amont • **Nadhir Yahia**, DTEE DED.



CONGÉS 2022 : VÉRIFIEZ VOS COMPTEURS SUR TEMPRO

Au 31 décembre 2022, s'il vous reste des congés et RTT non pris sur 2022, vous pouvez les reporter, dans la limite de 10 jours, et les utiliser jusqu'au 31 janvier 2023. Vous avez aussi la possibilité de les déposer sur un Compte Épargne Temps ou de faire un don de congés.

MUTUELLE ET CERTIFICAT DE LABELLISATION

Vous adhérez à une mutuelle labellisée ? Pensez à transmettre votre justificatif d'adhésion à votre SRH d'ici le 31 janvier 2023. Ce document est indispensable au maintien de votre participation employeur.

FORFAIT MOBILITÉ DURABLE



Ce forfait, instauré en décembre 2021 à la Métropole, va évoluer. Les textes gouvernementaux étant encore en attente, la campagne de demande de Forfait mobilité durable qui devait avoir lieu en janvier 2023 est décalée à une date ultérieure.

AVANCEMENT DE GRADE

Les résultats de la campagne d'avancement de grade 2022 sont disponibles sur Comète. Ils sont le fruit d'un processus spécifique organisé dans le respect des lignes directrices de gestion adoptées par la Métropole en juin 2021.



Équipe des agents métropolitains du collège Frédéric Mistral à Feyzin

Focus sur Les Portes du Sud

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur la direction territoriale des Portes du Sud, pilotée par Frank Viricel et son adjoint Franck Tornicelli. Leurs équipes interviennent sur un territoire de 5 188 hectares où vivent 111 471 Grands Lyonnais.

Près de 500 agents de proximité y travaillent au quotidien :

- au sein des 6 Maisons de la Métropole de Lyon et du Centre de Planification et d'Éducation Familiale du territoire, pour accueillir en moyenne 41 500 usagers ;
- dans les services urbains pour le nettoyage, la voirie et la collecte ;
- au sein des 8 collèges publics.



Pour aller plus loin, une présentation en images est à découvrir ici :

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent. Dans le Focus sur Villeurbanne, il fallait lire 14,52 km².



De gauche à droite : Hadama Traore et Eric Thizy, ripeurs à Col Sud



Station de métro Parilly, place Jules Grandclément, Vénissieux



Chantal Antoine, agent d'entretien polyvalent collège renfort



De gauche à droite : Oucine Lekohal et Kevin Ruf, agents de nettoyage



De gauche à droite : Damien Bosgiraud et Fabien Bernard, ouvriers de maintenance



Marine Bourgeot, infirmière puéricultrice renfort

L'EAU EN GESTION PUBLIQUE AU 1^{ER} JANVIER 2023

Le contrat entre la Métropole de Lyon et Eau du Grand Lyon - filiale de Veolia - arrive à son terme le 31 décembre 2022. C'est Eau publique du Grand Lyon, une régie publique, qui prendra le relais au 1^{er} janvier 2023. Plus de 400 000 usagers, parmi lesquels beaucoup d'entre vous, lecteurs de ce journal, basculeront au cours de la nuit du réveillon d'un système à un autre.

En apparence, rien ne changera. L'eau de votre robinet aura toujours la même saveur, la même qualité, et sera produite par les mêmes personnes. Pourtant, nous assisterons là à ce qui s'apparente déjà à l'une des grandes réformes de ce mandat. L'occasion de faire le point avec Anne Groperrin, Vice-présidente à la Métropole de Lyon et présidente d'Eau publique du Grand Lyon, qui a porté, avec les équipes de la Métropole, un projet mêlant à la fois choix politique et vision stratégique, pour une ressource essentielle à la vie de nos concitoyens.



INTERVIEW



ANNE GROSPERRIN,
Vice-présidente en charge du cycle de l'eau
et présidente d'Eau publique du Grand Lyon

Pourquoi une régie publique de l'eau ?

L'eau est notre bien commun. Le choix de la gestion publique, c'est l'inscription de la collectivité dans une vision à long terme de la gestion de la ressource et la reprise en main de la maîtrise technique d'un service d'importance vitale.

La ressource en eau a longtemps été considérée comme inépuisable, à tort. L'été dernier aura montré que la raréfaction de l'eau en France est une réalité. C'est un sujet qu'il faut prendre au sérieux puisque nous sommes entrés dans une période de tensions. Voilà pourquoi nous avons fait de la préservation de la ressource en eau l'une de nos priorités.

Comment sera composée cette régie de l'eau ?

Dix-neuf agents de la direction Cycle de l'eau (DTEE) seront détachés pour rejoindre les 290 agents d'Eau du Grand Lyon et l'équipe de préfiguration de la future régie de l'eau. Au total, Eau publique du Grand Lyon sera composée de 350 collaborateurs environ. Un des défis consiste à structurer un établissement autonome doté de ses propres fonctions support, assurées jusqu'alors par Veolia (RH, comptabilité, systèmes d'information...).

Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble des agents qui ont choisi de nous rejoindre. Ils apporteront tout à la fois leur expérience et leurs compétences. Elles vont nous être extrêmement précieuses et utiles.

Quelle sera la vocation de la future régie de l'eau ?

Assurer un service public d'eau potable de qualité pour les 1,4 million de Grands Lyonnais,



Qu'est-ce qu'une régie de l'eau ?

Explications de son directeur Christophe Drozd



Équipe de préfiguration de la future régie publique de l'eau

Beaucoup de personnes ignorent ce qui se cache derrière le terme de « régie » de l'eau. Ce terme traduit le fait de confier à un établissement public (EPIC), par conséquent soumis aux règles de la commande et de la comptabilité publiques, une activité industrielle (production, transport, distribution) et commerciale (vente d'eau et gestion des abonnés). C'est cette activité qui constitue le cœur du service public d'eau potable.

La régie, garantie de transparence et de maîtrise du prix de l'eau

Autre spécificité, les salariés de la régie sont soumis au droit privé du Code du travail. Nous avons réussi à négocier un accord unique du personnel qui assurera le même statut et les mêmes conditions de rémunération à l'ensemble des salariés, qu'ils soient fonctionnaires détachés ou de droit privé.

Même si l'activité est dite commerciale, une régie ne fait pas de bénéfices, son budget doit être équilibré : on dit que « l'eau paie l'eau ».

La régie, acteur des politiques territoriales métropolitaines

En tant qu'établissement public, la régie pourra travailler dans une relation de service public à service public avec la Métropole, en l'accompagnant sur ses autres politiques publiques : urbanisme, écologie, assainissement, développement économique, tourisme, agriculture, etc. La Métropole restera l'autorité organisatrice qui fixe les orientations stratégiques du service d'eau potable à l'horizon 2035.

La régie du Grand Lyon s'appelle Eau publique du Grand Lyon. Depuis un an, avec une équipe de préfiguration et en nous appuyant sur des ressources métropolitaines et du délégataire, nous construisons l'organisation et les principes de fonctionnement. J'ai eu l'occasion

de rencontrer toutes les équipes qui nous rejoindront au 1^{er} janvier 2023 et de constater à quel point travailler dans le domaine de l'eau est source de motivation, d'implication et de sens du service public.

La régie, pour une gestion durable de la ressource

Mais une régie est bien plus qu'un outil juridique. Contrairement à un contrat de délégation de service public qui dure 8 ans, elle peut agir sur un temps long et porter des actions en dehors de la seule considération marchande. Elle répond à une volonté politique et citoyenne forte, celle d'apporter des solutions concrètes aux enjeux de l'eau sur le territoire métropolitain, en lien avec les territoires voisins. En amont, reconquérir la qualité de l'eau en menant des politiques incitatives de conversation agricole, d'exercice du droit de préemption ou encore de préservation et diversification de la ressource en eau potable. En aval, mettre en place des actions auprès des plus démunis pour rendre effectif ce que l'on appelle « le droit à l'eau pour tous », à savoir la mise à disposition, dans des modalités qui restent à construire, de l'eau potable nécessaire à l'alimentation et l'hygiène sur tout le territoire ainsi que le déploiement d'une tarification sociale et environnementale.

tout en garantissant la transparence et en s'appuyant sur une association forte des usagers. À ce cœur de mission s'ajoutent deux ambitions fortes : en amont, préserver les ressources en eau et anticiper les besoins de diversification et d'optimisation et en aval, garantir un accès digne à l'eau pour tous, notamment des plus démunis.

Ses missions seront bien sûr assurées en lien avec les autres politiques publiques de la Métropole de Lyon, qui conservera son rôle d'autorité organisatrice.

Y a-t-il des risques et quelles sont les perspectives sur la ressource en eau à long terme ?

Pour l'heure, l'essentiel des 200 millions de litres quotidiens d'eau potable que consomment les usagers de la Métropole de Lyon vient du Rhône. Une eau principalement captée en amont de Lyon, sur le secteur de Crépieux-Charmy. La diversification de nos ressources en eau est devenue essentielle. Selon les perspectives, le débit du Rhône pourrait diminuer de 10 à 40 % d'ici 2050 et les nappes phréatiques de l'Est Lyonnais sont exposées notamment aux pollutions d'origine agricole. Il va nous falloir reconquérir la qualité des ressources existantes. La Métropole pourra activer des outils de protection des périmètres rapprochés de ses captages, tels que le droit de préemption ou le conventionnement avec des agriculteurs. Dans quel but ? Sanctuariser des zones d'espaces naturels ou favoriser l'implantation d'exploitations en agriculture biologique pour diminuer la pollution dans les nappes souterraines où l'eau est puisée. Il s'agira d'améliorer et de diversifier nos sources d'approvisionnement dans le lac des Eaux Bleues à Miribel ou dans la Saône.

Le prix de l'eau va-t-il changer pour le consommateur ?

Avec le retour à une gestion publique, certains ont pu espérer une diminution du prix du m³ d'eau : ce ne sera pas nécessairement le cas. Produire de l'eau potable coûtera la même chose à la régie publique qu'à Veolia. L'enjeu n'est pas de baisser le prix mais de repenser le niveau de contribution de chacun en fonction de ses capacités et de ses usages. Une tarification sociale et environnementale sera ainsi mise en place au 1^{er} janvier 2025.

Les métiers de la régie

Pour fonctionner, le service public a besoin de disposer de toutes les compétences nécessaires, sans s'appuyer sur une maison mère puisqu'on parle de régie autonome. On retrouve donc bien évidemment l'ensemble des métiers techniques (écogardes, études et projets, systèmes d'information, travaux, maintenance, exploitation, etc.), la gestion des relations aux usagers (accueil, interventions techniques, gestions de contrats), mais aussi toutes les fonctions dites supports qui doivent leur fournir les moyens de mener à bien leurs missions (assistants et gestionnaires RH, administratifs, financiers, commande publique, etc.).

Un des enjeux sera de permettre à chaque agent de la régie d'appréhender les métiers de ses collègues, de se rencontrer et de collaborer au quotidien tout en étant basés sur des sites différents.



Il en aura fallu du temps, de l'énergie et de la sueur pour faire émerger ce qui sera au 1^{er} janvier prochain Eau publique du Grand Lyon. Le projet a mobilisé de très nombreux agents de la Métropole au cours de ces deux ans. **Pauline Gabillet**, en charge de la coordination du projet, nous raconte avec qui et comment cette construction s'est concrétisée. Retour sur une réussite collective.



Retour sur un chantier titanesque

Vous êtes arrivée en décembre 2020, concomitamment avec la décision de reprendre l'eau en régie, pour mettre en place et coordonner le projet. Qu'avez-vous fait en tout premier lieu ?

Nous avons tout de suite mis en place une organisation de projet en huit processus avec pour chacun des référents Métropole : création de la régie et stratégie, opérations de fin de contrat, finances, ressources humaines, commande publique, usagers, continuité opérationnelle et systèmes d'information.

De manière très opérationnelle, nous avons lancé avec la direction Cycle de l'eau plusieurs chantiers dans la foulée. Les lecteurs du Petit Métropolitain se reconnaîtront sans doute dans ceux que je vais citer, car de nombreuses directions nous ont aidés, épaulés, parfois subis, tant la charge de travail que nous leur amenions était conséquente. Dans l'ordre où les chantiers me viennent, nous avons donc eu à :

- définir le périmètre de la régie et ses statuts avec la direction Cycle de l'eau et la direction Assemblées, affaires juridiques & assurances (DPIAF) ;
- négocier le protocole de fin de contrat avec Veolia accompagné par la direction Commande publique (DPIAF) ;
- engager les négociations sur le statut RH de la régie avec les organisations syndicales de Veolia et de la Métropole, et la direction des Ressources humaines (DRHMG) ;
- définir les modalités de fonctionnement financières et comptables de la régie avec la direction Finances & contrôle de gestion (DPIAF) ;

- procéder au diagnostic des achats assurés par Veolia avec la direction Commande publique (DPIAF) ;

- faire des choix structurants sur les systèmes d'information avec la DINSI (DDR) ;

- rechercher des locaux complémentaires pour accueillir les équipes avec la direction Logistique & moyens généraux (DRHMG).

J'en profite pour remercier l'ensemble des agents métropolitains qui se sont impliqués dans les différentes phases du projet.

Si vous aviez à retenir 3 temps forts sur ces 2 dernières années, quels seraient-ils ?

Peut-être en premier lieu, l'arrivée de Christophe Drozd, le directeur, et le recrutement de l'équipe de préfiguration entre juillet 2021 et aujourd'hui. L'équipe actuelle compte 15 collaborateurs, ça ne se voit peut-être pas sur la photo mais ils ont tout donné !

En second lieu, je citerais la nécessité que nous avons eue de reprendre, dans une logique de commande publique, l'ensemble des achats aujourd'hui assurés par Eau du Grand Lyon. Ce sont ainsi plus de 150 marchés qui ont été élaborés par la Métropole avec, à chaque fois, un trinôme entre un référent Eau du Grand Lyon pour expliciter les besoins, un référent technique d'une direction opérationnelle et un gestionnaire marché de la délégation associée pour les traduire dans le cadre de la commande publique.

Le troisième est sans nul doute le travail que nous avons réalisé avec les RH, notamment sur les modalités de détachement des équipes de

Chantier
Pont des
Carrossiers
sur le champ
captant avec
l'équipe
travaux
ouvrages Eau
du Grand Lyon
(Charles Herno
à gauche
et Baptiste
Lechat à
droite) et la
Métropole
(Loïc Carrouë
au milieu)

Eau futurE : 8 000 habitants imaginent un quotidien avec une eau plus rare

Pour accompagner la création de la régie publique de l'eau, la direction Prospective & dialogue public (DPDP) a lancé en mars dernier une grande démarche de prospective participative : Eau futurE. L'objectif ? Prendre conscience ensemble des enjeux de demain. D'avril à juillet, une centaine d'animations ont eu lieu dans 30 communes de la Métropole lyonnaise : ciné-débats, ateliers d'écriture poétique, ateliers de projection dans le futur, théâtre

participatif, balades prospectives, jeux en ligne, défis collectifs...

En laissant libre cours à leur créativité, plus de 8 000 grands lyonnais ont ainsi imaginé des centaines de mondes possibles, pour gérer et partager la ressource dans un futur où elle sera plus rare.

→ **En savoir plus :**
www.grandlyon.com > Une métropole en actions > Eau futurE
→ **Contact :**
eaufuture@grandlyon.com



Équipe RH du projet (de gauche à droite, debout) : Sandrine Revenier, Alexandre Hesnard, Anne-Laure Brisach, Céline Journet, Elvina Jabrane, Catherine Poty, Nathalie Bridel, Mathias Gauchy, Lionel Borr, Gauthier Gineyt ; (assis) : Johan Johan Jospitre, Marie-Sylvie De Carvalho, Nathalie Debarbouille, Aurélie Pasquier

la direction Cycle de l'eau au sein de la régie, la mise en place d'un plan de mobilité pour les agents ne rejoignant pas la régie, ainsi que les recrutements en cours.

Nous sommes à quelques jours de la dernière ligne droite.

Que vous reste-t-il à régler ?

Je crois pouvoir dire que le plus gros a été fait. Il nous reste cependant à finaliser :

- la mise en place des contrats de travail de chaque agent de la régie ;
- le recueil des autorisations de prélèvement auprès des abonnés ;
- la formation des agents pour leur permettre de s'adapter à leur nouvel environnement de travail dans une logique d'accompagnement au changement ;
- l'aménagement du nouveau bâtiment à Carré de Soie ;

- l'adaptation de nos outils informatiques (usagers, finances, RH, métiers) ;
- la passation des marchés avec la notification en cours des plus critiques ;
- et enfin la construction du budget 2023 de la régie incluant la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

Bref, vous le voyez, nous avons de quoi faire jusqu'au bout (et après encore) !

Rapprocher le service de ses Usagers

Virginie Boutemy est en charge de la Relation Usagers (avec un grand « U »), c'est dire l'importance du sujet dans l'équipe de préfiguration d'Eau publique du Grand Lyon. L'objectif est clair : maintenir le niveau de satisfaction actuel, tout en renforçant les liens entre le service de l'eau et tous les usagers, abonnés directs ou indirects.

Mettre les usagers au cœur du service de l'eau

Commençons par regarder comment cette ambition va se concrétiser autour de l'équipe « Usagers ». Dans le nouveau modèle qui est en train d'émerger sous nos yeux, « l'usager sera acteur des décisions qui concernent la régie, soit par des actions de concertation, soit par sa représentation au sein du conseil d'administration (pas moins de 4 sièges leur seront ouverts, une 1^{ère} en France). Il sera aussi impliqué directement dans les politiques de préservation en étant invité à réduire son empreinte (sensibilisation, actions éducatives, etc.) », explique Virginie.

Par ailleurs, l'une des valeurs fortes de la régie est de garantir aux plus démunis un droit fondamental, celui de l'accès à l'eau. Des dispositifs, tels que les bornes fontaines, qui avaient eu la fâcheuse tendance à disparaître de nos espaces urbains vont réapparaître et être renforcés. Et ça, c'est une bonne nouvelle ! Sans compter que d'autres pistes sont à l'étude, comme l'accès à l'eau dans les squats et les campements, la mise en place de laveries ou de douches mobiles, voire de plombiers solidaires.

Équipe clientèle d'Eau du Grand Lyon à Rillieux



Une charte d'engagements co-construite avec les associations d'usagers

Dès la phase de création de la régie, l'équipe s'est appuyée sur les nombreuses associations qui gravitent autour de la question de l'eau et a pu bénéficier de la richesse de leurs opinions et expériences. Plusieurs ateliers thématiques menés par la direction de la Prospective et du dialogue public ont eu lieu courant 2022 en les associant. L'un des premiers en date concernait l'adaptation de la charte des usagers. Si les engagements du service ont été conservés et valorisés dans le nouveau document, les valeurs fortes de la régie y ont été ajoutées et le nom adapté pour plus de cohérence : « Nos engagements à votre service ».

Pour lire la charte d'engagements, flashez :



Le challenge des autorisations de prélèvement



Équipe des conseillers à disposition des abonnés (de gauche à droite) : Dalal Houfani, Toufik Aziez, Naoualle Attar, Darsyl Bery, Karima Benkadem, Virginie Boutemy, Lina Sabaka.

Celui-ci est de taille : comment maintenir le prélèvement bancaire pour les 65 % d'abonnés qui règlent leur facture par ce mode de paiement et leur demander de signer une nouvelle autorisation de prélèvement pour Eau publique du Grand Lyon ? L'enjeu étant, bien entendu, d'assurer la continuité du service tout en évitant les impayés.

Aux grands maux, les grands remèdes :

- Plus de 200 000 emails envoyés pour inviter les abonnés à faire la démarche en ligne sur

<https://agence.eauidugrandlyon.com/sepa>

- 45 000 courriers envoyés à destination de ceux dont l'adresse email n'est pas renseignée dans leur dossier
- Une ligne téléphonique dédiée avec 6 conseillers au centre d'information et de contact de la Métropole (Greco) afin d'accompagner les abonnés dans leur démarche, de les rassurer et de répondre à leurs questions. Ils réceptionnent entre 200 et 500 appels par jour et gèrent plus de 20 000 retours courriers.

EFFECTIFS MÉTROPOLITAINS : LES CHIFFRES

Le rapport social unique, anciennement nommé Bilans RH, récapitule les données clés de la Métropole en matière de ressources humaines. Il est produit par la direction adjointe Pilotage & modernisation des RH. Focus sur les principaux chiffres...

Qui sommes-nous ?

Femmes/Hommes

49,4% 50,6%



Âge moyen

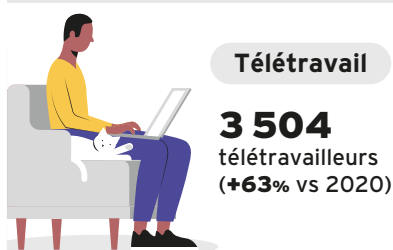
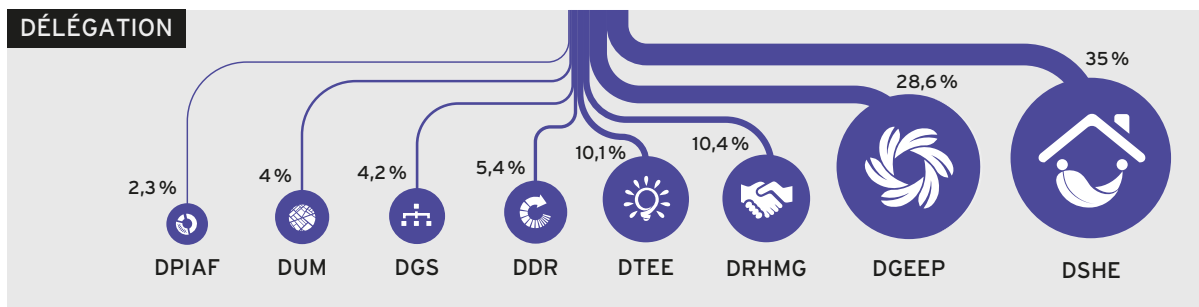
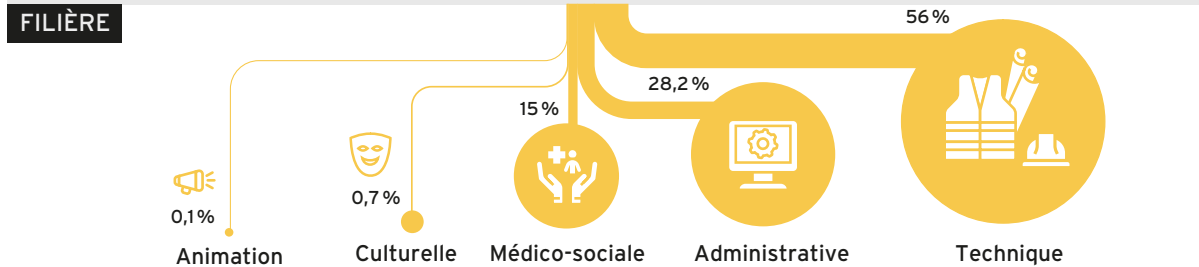
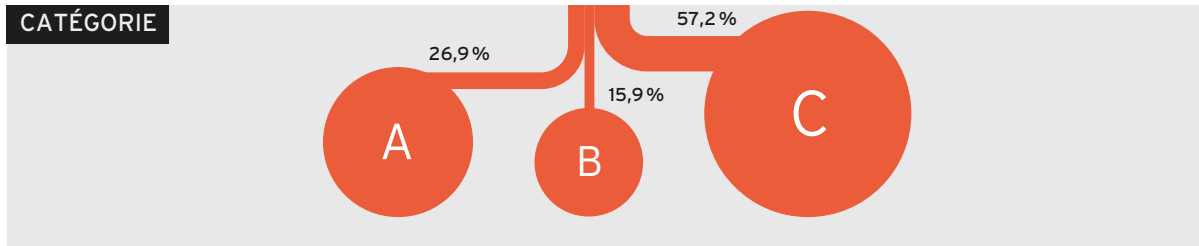
46 ans et 2 mois

4,1%
d'agents de la
fonction publique
hospitalière

9 5 9 0 agents

Répartition par...

90% d'agents permanents



Mobilité

56,40%
Taux de recrutement par voie de mobilité interne

Handicap

7,54%
Taux d'emploi de travailleurs handicapés

L'ÉQUIPE RENFORT DSHE

Au sein de la direction Ressources de la DSHE, le service Ressources humaines est doté d'une équipe dynamique de 90 agents renfort. Ils assurent une continuité de service en apportant leur soutien aux professionnels des Maisons de la Métropole de Lyon (MDML), collèges, territoires et services centraux, sur des postes et missions spécifiques à la délégation.



L'équipe renfort de la DSHE

Des agents aux compétences multiples

Ils interviennent en cas de surcharge d'activité ou remplacent les agents absents. Les missions durent de 1 à 6 mois. Toujours très attendus, les agents de l'équipe renfort ont un double enjeu d'efficacité et d'adaptabilité.

L'équipe est composée de 4 groupes métiers :

Collèges
24 agents
215 missions sur 735 demandes*



- **Agents d'accueil, d'entretien, aides cuisine et chefs de cuisine** dans les 83 collèges de la Métropole, avec de fortes contraintes à respecter dans le cadre des protocoles sanitaires

Social

29 agents
80 missions sur 150 demandes*



- **Cadres** spécialisés sur les missions de responsables de service Social ou Enfance
- **Travailleurs sociaux Enfance et famille** pour l'accompagnement social des familles dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance
- **Technicienne en intervention sociale et familiale** pour l'accompagnement éducatif et technique des familles.
- **Travailleurs sociaux de polyvalence** pour l'accompagnement social des usagers sur toutes les problématiques

Santé

7 agents
21 missions sur 26 demandes*



- **Puéricultrices** dans les MDML pour la Protection maternelle et infantile (PMI), la promotion de la santé et le suivi des assistants maternels
- **Infirmière autonomie** pour un accompagnement auprès des publics vulnérables

Administratif

24 agents titulaires
6 agents mobiles en CDD
79 missions sur 125 demandes*



- **Assistants médico-sociaux (AMS)** pour l'accueil et l'orientation en MDML
- **Instructeurs de dossiers** des personnes âgées et handicapées (PAPH)
- **Assistants administratifs et secrétaires Enfance** pour la gestion des dossiers de l'aide sociale à l'enfance
- **Assistants administratifs de PMI** pour le traitement et le suivi des dossiers
- **Référents administratifs intégration** pour le secrétariat de la Commission locale d'insertion et l'instruction de dossiers

*sur l'année de référence 2021

SUR TOUS LES FRONTS

Des missions diversifiées

Grâce à leur capacité d'organisation, d'adaptation et leur bonne connaissance des territoires, les agents des groupes renfort sont régulièrement sollicités, au-delà de leur affectation, pour accompagner la prise de poste des nouveaux agents. Ils prennent aussi très à cœur l'accueil de stagiaires et contribuent ainsi à la formation des futurs professionnels de la Métropole. Beaucoup d'entre eux sont également volontaires pour être formateurs internes occasionnels. Cette mission supplémentaire nécessite un fort investissement : conception des supports, animation des formations, etc.

Des perspectives d'évolution professionnelle

Cette année, 3 travailleurs sociaux Enfance et famille ont pu être recrutés sur des postes de responsables adjoints. En parallèle, la cellule CDD mobile représente un véritable vivier de compétences pour intégrer des postes fixes : 3 agents en CDD ont pu être recrutés en tant que fonctionnaires stagiaires.

Un projet collectif pour 2022-2023

Initiée par le Conseil général, l'équipe renfort existe depuis près de 40 ans. Pour la première fois, elle s'est réunie en séminaire le 23 juin 2022 au Château Sans-Souci à Lyon 3^e. Ce fut l'occasion de belles rencontres entre agents des différents groupes, qui ont pu échanger sur leurs outils, procédures et valeurs communes. Valérie Odetto et Stéphanie Spezzaferri, responsable et responsable adjointe de l'équipe renfort, sont à l'initiative de cet événement qui a été très apprécié par les agents.



Atelier organisé pendant le séminaire de l'équipe renfort

Dans la continuité de ce premier temps collectif, des groupes de travail pluridisciplinaires ont été mis en place. Leur objectif est d'inscrire cette nouvelle dynamique dans la durée et d'actualiser régulièrement les documents de référence de l'équipe. Ils vont permettre de finaliser les productions initiées lors du séminaire, d'identifier les bonnes pratiques et de produire notamment une « charte des valeurs ».

PAROLES D'AGENTS



Mélody Figuière-Fay,

gestionnaire administrative Enfance et AMS

« J'ai toujours trouvé que l'équipe renfort proposait des postes riches et intéressants. J'ai eu l'occasion d'occuper une diversité de postes : AMS, secrétaire ou encore assistante de gestion Enfance. C'est l'occasion d'apprendre, de progresser, de donner le meilleur de soi-même mais aussi de travailler à faire avancer l'égalité de traitement de l'usager sur les territoires. En plus de mes missions renfort, je suis aussi formatrice interne en enfance et aux gestes qui sauvent. »



Bérengère Detoef,

gestionnaire administrative PAPH

« Ce métier demande une adaptabilité constante aux changements de procédures, hiérarchie, équipe, territoire... On doit être opérationnel tout de suite : on est vu parfois comme des guerriers, prêts à faire face à toutes les situations. C'est motivant mais ça représente aussi beaucoup de pression. C'est pourquoi le soutien attentif de notre responsable est précieux. L'apport de notre méthodologie est aussi très attendu, mais il faut toujours rester dans l'humilité et la neutralité. »



Christine Clavaud,

technicienne en intervention sociale et familiale Enfance

« Je travaille au cœur de la famille en lui apportant une aide éducative, administrative ou en lien avec une mesure judiciaire. Après 17 ans au même poste, j'ai ressenti le besoin de rejoindre l'équipe renfort. Mon métier demande un don de soi, de l'empathie : les missions renfort viennent nourrir cela puisqu'on prend soin des familles et aussi de nos collègues. En parallèle, je fais partie des animatrices du groupe pédagogique de soutien des travailleurs sociaux, qui accompagne les agents recevant des stagiaires. Cette transmission est aussi l'un des enjeux du renfort. »



Stéphanie Verse,

assistante sociale

« J'ai une référence plus particulière sur les missions PAPH, au plus près des populations en difficulté. Ces interventions sont l'occasion de partager nos expériences professionnelles, des outils et des réflexions aux équipes. En continuité, j'interviens comme formatrice interne, une mission également axée sur le partage d'outils et le lien entre les travailleurs sociaux. »

POUR DES AGENTS BIEN ÉQUIPÉS

Ce mois-ci, rendez-vous à Vaulx-en-Velin, et plus précisément à la plateforme logistique de la Métropole - anciennement appelée Épicentre - qui fournit les vêtements de travail et les équipements de protection individuelle à près de 5 000 agents, ainsi que les consommables bureautiques et équipements informatiques. Pour l'occasion, Philippe Soulétiac, chef magasinier de la plateforme, nouvellement arrivé dans notre collectivité, fait visiter les lieux à Zouhir Mansouri, agent d'intervention technique au collège Gérard Philipe de Saint-Priest.

BIO EXPRESSO



Philippe Soulétiac

a près de 30 ans d'ancienneté dans le milieu de la logistique. Préparateur de commandes, responsable de dépôt, agent planificateur, responsable des flux et du stock, formateur logistique... : ce secteur d'activité n'a plus aucun secret pour lui ! Il a rejoint la Métropole en septembre 2022, en tant que chef magasinier au service Environnement de travail et logistique de la direction Logistique & moyens généraux (DLMG).



Philippe et Zouhir ont au moins deux points communs : leur délégation de rattachement - la DRHMG - et les équipements de protection individuelle, plus connus sous l'acronyme EPI. Zouhir a besoin de moyens de protection adaptés à la réalisation de son activité professionnelle (chaussures, pantalon, gants, etc.) et c'est Philippe qui s'occupe, avec son équipe composée de 12 agents, de l'achat et de la distribution de ces EPI lui permettant ainsi de travailler dans de bonnes conditions.

PLUS DE 2 000 ARTICLES RÉFÉRENCÉS

« Nous gérons l'achat, l'approvisionnement et la distribution des EPI, des vêtements de travail et des produits d'entretien pour l'ensemble des directions métropolitaines, explique Philippe. Plus de 2 000 articles sont référencés dans notre magasin. Ils nous permettent d'équiper 256 métiers différents. » Le choix des vêtements et des EPI dépend de la nature des risques encourus par l'agent (électriques, sonores, thermiques, chimiques, mécaniques, biologiques...). La soixantaine de préventeurs répartis sur le territoire évalue

**Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com**





ces risques, détermine les équipements adaptés et renseigne ensuite les fiches métiers. « *Un agent ne peut pas commander tout ce qu'il veut, précise le magasinier. Les règles de dotation sont définies dans ces fameuses fiches et permettent aux bénéficiaires de passer commande dans l'outil de gestion informatique* ». À noter que lors d'une première dotation d'équipement, l'agent doit se rendre à la plateforme logistique - sur rendez-vous - pour la prise de ses mesures et les essayages. Comme en magasin !

PRÈS DE 400 COMMANDES D'EPI PASSÉES CHAQUE MOIS

Après s'être assurée de la cohérence des produits et des quantités nécessaires, la plateforme logistique procède au traitement des commandes. « *Elles sont prises en charge et préparées par notre équipe en colis individuels ou groupés. Nous effectuons les livraisons des marchandises directement sur les sites de la Métropole, tous les jours pour les sites de Lyon 3 et à raison d'une fois par semaine pour les autres.* » Et le travail ne s'arrête pas là... Philippe a également en charge la gestion des délais de livraison, des stocks, des retours et des échanges. « *Nous sommes un peu l'Amazon de la Métropole de Lyon, avec un service plus humain et plus personnalisé !* »

IMPRESSIONS

ZOUHIR MANSOURI

Merci à Philippe pour cette visite, c'est très intéressant de voir l'envers du décor et c'est beaucoup plus concret pour moi maintenant ! Je suis impressionné par le nombre d'articles différents proposés, notamment en ce qui concerne gants et chaussures. Cela reflète bien la grande variété de métiers qui existent à la Métropole.



La Loi Sapin 2 du 9 décembre 2016 impose aux collectivités de mettre en place une procédure de recueil et de traitement des signalements éthiques. À l'occasion du déploiement de ce nouveau dispositif, le Directeur de la Mission du contrôle interne et de la gestion des risques (DPIAF), Bertrand Alessandrini, répond à nos questions en qualité de référent alerte éthique.



En quoi consiste le dispositif d'alerte éthique ?

Il permet à tout agent de la collectivité de signaler, en toute confidentialité, des faits qu'il considère comme étant d'une particulière gravité.

Quels sont les faits de nature à motiver une alerte éthique ?

La loi vise les faits susceptibles de contrevenir à une loi ou à un règlement, ou de nature à constituer une menace ou un préjudice pour l'intérêt général. Elle cible prioritairement les irrégularités pouvant donner lieu à une sanction des juridictions financières ou pénales. En revanche, le dispositif d'alerte éthique ne porte pas sur les cas de harcèlement, discrimination et violence sexuelle ou sexiste, pour lesquels une plateforme spécifique de signalement sera prochainement déployée.

Qui peut être lanceur d'alerte ?

Le dispositif d'alerte éthique s'adresse à titre principal aux agents de la collectivité, quelle que soit leur situation statutaire. Les salariés des prestataires et délégués de la collectivité peuvent aussi saisir le référent alerte éthique en qualité de « collaborateur extérieur et occasionnel ».

Deux conditions doivent être réunies : d'une part, le lanceur d'alerte doit avoir eu personnellement connaissance des faits constitutifs de l'alerte ; d'autre part, son signalement doit être étayé et reposer sur des éléments objectifs (documents, faits précis, témoignages concordants, etc.).

Dans le cadre de ce dispositif, tous les documents et informations, quels que soient leur forme ou leur support, peuvent être communiqués, sauf exceptions (secret médical notamment).

Une alerte peut-elle être anonyme ?

Les textes n'excluent pas explicitement les alertes anonymes, mais ils exigent que les lanceurs d'alerte agissent de bonne foi. Or, celle-ci peut être difficile à présumer dans le cas d'une alerte anonyme. Leur recevabilité fera donc l'objet d'un examen au cas par cas.

Que se passe-t-il après le signalement d'une alerte éthique ?

Le référent alerte éthique analyse la recevabilité du signalement au vu des éléments transmis et en informe son auteur dans un délai de deux mois. Lorsque le signalement est recevable, le référent alerte éthique diligente une enquête pour

vérifier l'exactitude des faits signalés et les qualifier juridiquement. À l'issue de cette enquête, il remet à la Direction Générale un rapport d'analyse assorti de recommandations, dont la mise en œuvre incombe à l'autorité territoriale.

De quelle protection les lanceurs d'alerte disposent-ils ?

La protection du lanceur d'alerte est garantie par la loi sous réserve qu'il agisse de bonne foi. Il bénéficie notamment d'un aménagement de la charge de la preuve en cas de mesure défavorable prononcée à son encontre par l'administration.

Quand et comment peut-on saisir le référent alerte éthique ?

Tout de suite, le dispositif étant applicable sans délai.

Les signalements peuvent être adressés :

➔ par mail à :

alerte-ethique@grandlyon.com

➔ par courrier à :

Délégation Pilotage et ingénierie administrative et financière
Mission de contrôle interne et de gestion des risques
Référént alerte éthique
Métropole de Lyon
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

MA CHAMANE BIEN-AIMÉE



Tournée vers les autres, Julia Grégoire aide ceux qu'elle accompagne à cultiver leur bien-être, à la fois lorsqu'elle travaille à la Métropole en tant que conseillère en prévention au sein de la direction Ressources de la DTEE, mais aussi en tant qu'énergéticienne.

En quoi consiste le métier d'énergéticien ?

Ce professionnel des médecines douces ou alternatives se sert des énergies de l'organisme pour lui apporter un meilleur fonctionnement, comme les magnétiseurs. Autrefois, on avait ces savoirs dans toutes les cultures, par exemple celle des Celtes. Aujourd'hui, nous ne sommes plus connectés à notre corps et à la nature. À l'image d'un arbre, nous devons cultiver nos racines liées à la terre (sérénité et lâcher-prise) ainsi que nos feuilles liées au ciel (intuition). Lorsqu'on est ancré et qu'on rétablit la connexion à son cœur, on développe la confiance en soi, on se montre à l'autre tel que l'on est.

Est-ce que ces compétences vous sont utiles en tant que conseillère en prévention ?

Depuis 2006, je conseille les agents de la Métropole en matière de santé et sécurité au travail, j'analyse et évalue les risques, notamment psycho-sociaux, pour proposer des mesures de prévention. Les enjeux de ce métier sont similaires à ceux d'une énergéticienne : je prends soin des autres, je les interpelle sur leurs habitudes, leur quotidien. La diversité des publics que je rencontre me nourrit. Je suis aussi très attachée à ma mission de formatrice interne : j'accompagne les participants à travers des ateliers ludiques pour qu'ils s'approprient les outils et pratiques de prévention. J'ai pris l'habitude de clore les séances par un atelier de relaxation. C'est une opportunité précieuse d'initier les équipes à cet outil simple pour améliorer leur bien-être. Certains participants sont parfois réfractaires. Cependant, même si ce temps n'est pas obligatoire, tous participent et ils sont toujours agréablement surpris. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'animer ce type d'ateliers en juin pendant l'évènement « *Parenthèse estivale* », proposé à tous les agents.

D'où vous vient cette passion ?

La première porte qui m'a menée à ce métier est une préparation à l'accouchement par la sophrologie. J'ai tout de suite été réceptive à cette pratique. Il y a 3 ans, j'ai eu l'occasion d'expérimenter un soin énergétique : l'énergéticienne se connecte à l'énergie du corps et ressent les blessures physiques ou mentales. Elle visualise parfois des vies antérieures. Dans mon cas, elle a vu une guérisseuse amérindienne. Ce soin a été un véritable déclic. J'ai réalisé que j'avais une capacité à apporter du bien-être aux autres et qu'il fallait que je la développe. Je me suis donc formée à ce métier, parallèlement à ma vie professionnelle.

« Vivre, ça n'est pas attendre que l'orage passe. Vivre, c'est apprendre à danser sous la pluie. »

Sénèque

Comment pratiquez-vous cette activité ?

J'anime depuis plus d'un an des ateliers énergétiques et de bien-être pendant les week-ends. Cette organisation m'offre moins de temps libre en famille, mais mes deux filles me voient vivre ma passion, m'épanouir. Je crois beaucoup à l'exemplarité, donc j'espère leur transmettre ces valeurs. En tant que femme, on se place souvent en dernier, après la famille ou le travail. On essaye d'être conforme à une image imposée par la société. J'aide les femmes à se replacer au centre de leur vie, à s'interroger sur ce qu'elles veulent, qui elles sont. Plus globalement, je propose aux participants de prendre du temps pour eux au travers d'activités simples et liées à la nature telles que des ateliers manuels ou des balades en forêt. Sans qu'ils s'en rendent compte, ces activités leur permettent de se recentrer sur leur cœur et favorisent l'harmonisation des « chakras ». Issus de la médecine traditionnelle dans l'Inde ancienne, ils font le lien entre le corps et l'esprit. Pendant les ateliers, on libère tout : je ressens leurs douleurs, leurs émotions et je les aide à « refermer » leurs plaies, même s'il reste toujours une cicatrice comme pour une blessure physique. Ce don est clair et fort, en lien avec mon inconscient. Il s'est révélé pendant ma formation et se développe avec la pratique. Je l'exerce avec mon cœur en étant sincère et humble. Je sens que c'est ma mission de vie.



Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

CRÉER UNE COURONNE DE NOËL VÉGÉTALE

Pour préparer les fêtes de fin d'année, Le Petit Métropolitain s'est rendu aux serres de Parilly pour un atelier manuel. Clément Bidon, décorateur floral au service Parcs & Jardins (DGEEP), nous explique pas à pas comment réaliser une couronne de Noël en moins d'une heure pour une ambiance à la fois végétale et féérique. C'est parti !



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?
Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com

LES ASSOS

21



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

LES ASSOS

SÉLECTION DE SPECTACLES MATCHS / EXPOSITIONS

AUDITORIUM

- **Midi l'AO#3 Serenade pour Cordes**
- **Afterwork#2 Mozart-Tchaïkovski**

HALLE TONY GARNIER

- **Ghost**

MATCHS

- **OL et LOU Rugby**

BOURSE DU TRAVAIL

- **Clara Oulala**



BONS DE NOËL ENFANTS 2022

Les bons de Noël (chéquiers Shopping Pass) vont être livrés dans les services à partir de fin novembre/début décembre 2022.



ÉPARGNE VACANCES 2023

Vous pouvez commander, dès à présent et jusqu'au 28 février 2023, vos chèques vacances ou macarte vacances.

Les demandes doivent être déposées avant le 25 de chaque mois pour que le 1^{er} prélèvement ait bien lieu le mois suivant.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site Cosmely.fr



JOURNÉES SKI JANVIER/MARS 2023

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 décembre 2022. Consultez le site Cosmely.fr

LOCATIONS HIVER 2022/2023

Il reste encore quelques locations d'hiver sur le site Cosmely.fr : premier arrivé, premier servi !



CESU

Prochaine commande le 06 janvier 2023.



BILLETTERIE EMILE'S

La billetterie en ligne EMILE'S est accessible uniquement via votre espace [Cosmely](http://Cosmely.fr).

→ Découvrez l'intégralité de la programmation sur le site Cosmely.fr

→ Lorsque c'est possible, merci de privilégier l'inscription en ligne sur le site Cosmely.fr

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon

Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org

Site : www.lyonsportmetropole.org



TOP DÉPART POUR LES SORTIES SKI

La section Ski alpin vous propose tous les samedis, de décembre à fin mars, des sorties dans les plus belles stations des Alpes à des tarifs extrêmement attractifs (transport en car + forfait). Un week-end complet est également organisé les 25 et 26 mars à Val d'Isère. Et si vous souhaitez progresser, deux moniteurs fédéraux donnent des cours gratuitement le matin, pour tous, petits et grands, débutants ou confirmés.

Une belle opportunité de venir skier en famille ou entre amis dans la convivialité et la bonne humeur.

Info et inscriptions : skialpinism@gmail.com



P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - DÉCEMBRE 2022



GARDONS LE CONTACT

Le 8 décembre dernier, vous vous êtes largement mobilisés, lors des élections professionnelles.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance, pour mettre en œuvre les 21 mesures de notre programme commun UNSA-UNICAT « un autre regard sur le

syndicalisme ».

Nous vous tiendrons régulièrement informés, via notre site internet, Facebook ou votre mail personnel, sur le travail réalisé dans les instances représentatives, le calendrier des heures et lieux d'informations syndicales, le suivi des dossiers nationaux (retraites, temps de travail, rémunérations...) et de notre programme d'actions, dont les mesures pour le pouvoir d'achat et la transparence.

Restons mobilisés et unis pour obtenir dès 2023 des avancées pour plus de justice et d'humanité dans notre collectivité.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et bonne et heureuse année pour vous et tous vos proches.

Suivez-nous sur unsametropoledeleyon.com ou sur Facebook : [unsametropole de lyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « [Unsa Métropole de Lyon](https://www.facebook.com/UnsaMétropoledeLyon) » - Site internet: unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



GARDONS LE CONTACT

Le 8 décembre dernier, vous vous êtes largement mobilisés, lors des élections professionnelles.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance, pour mettre en œuvre les 21 mesures de

notre programme commun UNSA-UNICAT « un autre regard sur le syndicalisme ».

Nous vous tiendrons régulièrement informés, via notre site internet, Facebook ou votre mail personnel, sur le travail réalisé dans les instances représentatives, le calendrier des heures et lieux d'informations syndicales, le suivi des dossiers nationaux (retraites, temps de travail, rémunérations...) et de notre programme d'actions, dont les mesures pour le pouvoir d'achat et la transparence.

Restons mobilisés et unis pour obtenir dès 2023 des avancées pour plus de justice et d'humanité dans notre collectivité.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et bonne et heureuse année pour vous et tous vos proches.

Suivez-nous sur unsametropoledeleyon.com ou sur

Facebook : [unsametropole de lyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46

Facebook : « [Unsa Métropole de Lyon](https://www.facebook.com/UnsaMétropoledeLyon) »

Site internet : unsametropoledeleyon.com

Mail : unicat@grandlyon.com



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Je vote, tu votes, nous votons... **CFDT** : Merci

A l'heure où nous mettons sous presse, nous ne disposons pas des résultats électoraux car la campagne bat son plein.

Vous avez, nous l'espérons, voté massivement.

Ce serait une première victoire : celle de la participation, qui nous montrerait à nous, représentants syndicaux que vous nous faites confiance pour vous représenter, vous défendre, être à vos côtés pour faire entendre votre voix.

La seconde victoire, serait que notre couleur, l'orange de la **CFDT** soit en bonne position au Comité technique à l'issue des élections.

La **CFDT** continuera, de travailler pour vous, de se battre au quotidien, à la Métropole de Lyon pour faire avancer vos idées : par exemple montrer qu'il manque du personnel et des formations pour mener à bien le nouveau programme de l'exécutif.

A l'approche des fêtes, nous avons une pensée particulière pour toutes celles et ceux dont le quotidien est difficile.

L'ambiance de travail est morose. Mais cela n'empêchera pas la **CFDT** de continuer à vous défendre.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont voté pour la **CFDT**.

Passez de bonnes fêtes !!

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



En 2023 la CFTC revendique une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour tous les agents :

- Déplafonnement de la prime d'intéressement de février de 300€ à 600€ et pas seulement comme mesure exceptionnelle

- La révision du Régime Indemnitaire : prise en

compte de l'expertise métier dans le RIF pour **TOUTES** les filières

- La revalorisation **des tickets restaurants à 9 €** avec une participation employeur de 60 %

- **L'aboutissement de la mise en place de la prime SEGUR ou CTI SEGUR** (Complément de Traitement Indiciaire) pour le secteur social et médico-social

- Le respect des règles d'attribution des **NBI**

- La mise en place de **l'indemnité télétravail**

- **Le respect des nouveaux montants d'astreintes du décret de 2015**

- La mise en place de **la prime de fonction itinérante** pour toutes les catégories d'emplois concernés

- **La fin des inégalités** en terme de rémunération depuis la création de la Métropole

- L'amélioration du **plan de déplacement et de mobilité** car il ne correspond à toutes les situations rencontrées par les agents

- **Un COS plus compétitif** pour tous les agents

REJOIGNEZ-NOUS !

La CFTC vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06.

Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Les élections professionnelles viennent de se dérouler. Le délai d'impression du Petit Métro ne permet pas de vous en donner les résultats.

Dans l'attente, parlons du **SEGUR des territoriaux** de la Métropole : C'est un **combat de longue haleine** depuis le décret d'avril 2022. Le Comité Technique du 17/11 a fourni des précisions. Vous êtes environ 1100 agents à bénéficier de ce CTI (qui compte pour la retraite).

Cependant, nous regrettons que certains d'entre vous aient été arbitrairement écartés comme les encadrants des filières sociale et médico-sociale, les assistantes sociales du personnel, ... ET toute la filière administrative (+ quelques techniques) qui sont les supports indispensables à DSHE.

Malgré nos insistances, la Vice-Présidente n'a rien lâché et propose un débat dans le cadre de l'agenda social 2023-2025.

Nous maintenons la pression pour une reconnaissance de tous les métiers dans le social et l'accompagnement socio-éducatif et ce dès 2023 !

Dans l'attente, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropledelyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Aux urnes agents de la Métropole !

Pour un Syndicat sans compromission,
Sans fausses promesses électorales,
Sans usurpation de bilan,
Sans tintamarre de casseroles à la traîne...

Mais qui se bat et se battra toujours pour :

Le Service Public, les salaires, l'égalité Femme-Homme, le temps de travail, et contre les violences managériales et la précarité !
Liste non exhaustive !

Alors le 8 décembre, VOTEZ SUD CT 69 Métropole de Lyon !

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél.** : 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet** : <http://www.sud-ct.fr>



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Au lendemain du 8 décembre 2022,

Lorsque nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas encore les résultats de cette journée décisive pour les 4 ans à venir.

La FA-FPT souhaite remercier tous les agents qui ont choisi de nous donner leurs voix et par celles-ci nous accorder leur confiance.

La FA a déjà construit un cahier revendicatif pour le mandat 2023-2026, celui-ci sera notre « cheval de bataille » pour obtenir des avancées pérennes pour l'ensemble du personnel et pas seulement de nombreux « pensements ».

En attendant de continuer notre travail commencé et poursuivi durant ces dernières années, à l'approche de la nouvelle année, nous souhaitons à toutes et tous ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année.

MERCI ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUS

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Tous les ans, la métropole de Lyon fait visiter ses locaux par des entreprises de certification ... puis ... rien. Soit on considère que ces visites ne sont pas utiles et on en fait l'économie. Soit on fait les travaux recommandés.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

**Mieux vaut mettre une écharpe
que faire fondre les glaces***



*Respecter les consignes de température dans les locaux (19°) !